

# Assises communistes de l'écologie, les 4 et 5 mai *(programme p. 4)*

Supplément à l'Humanité

# Communiste

www.pcf.fr

Lien d'échanges et de communication

2, place du Colonel-Fabien - Paris 19<sup>e</sup> - Comité de rédaction: Jacques Chabalier - Guénolé Fournet - Yann Henzel - Méline Le Gourrière - Jean-Louis Le Moing - Yann Le Pollotec - Emilie Lecroq - Julia Castanier - Denis Rondepierre - Lydia Samarbakhsh - Gérard Streiff - Julien Zoughebi - Directeur: Jean-Louis Le Moing  
Rédaction: Gérard Streiff (Tél.: 01 40 40 11 06) - Mèl: communistes@pcf.fr - Relecture: Jacqueline Lamothe - Mise en pages: Zouhair@NAKARA.info (Tél.: 06 07 99 90 81)

Publication du PCF sous  
Creative Commons  
BY-NC-SA

## MAI, UN MOIS DE LUTTES



George Garrigues BY-NC-SA

1968

TENEZ BON CAMARADES



2018

Réforme ferroviaire  
Débattons-en !



Photothèque.org

ENSEMBLE  
FAISONS  
DÉRAILER  
MACRON

**PCF**  
Parti communiste français

### Dans l'AGENDA du PCF

**Mercredi 2 mai** : Débat contradictoire sur la réforme ferroviaire à l'initiative du PCF, Béziers (34)  
**Jeudi 3 mai 18 h 30** : Quelle Europe voulons-nous ? Arles (13)  
**Jeudi 3 mai** : "Alternatives au libre-échange" 18 h 30, à Paris avec Patrick Le Hyaric, eurodéputé, Claudia Haydt, PGE, Allemagne, Ethan Earle DSA, USA, Saïd Sougty, Maroc  
**Vendredi 4 mai, 18 h 30** : Ouverture des Assises de l'écologie communistes, Paris 19  
**Samedi 5 mai- 9 h / 18 h** : 7 ateliers des assises de l'écologie communistes, Paris 19  
**Samedi 5 mai, 13 h 30** : Manifestation "Pot au feu- la fête à Macron" RDV, place de l'Opéra, angle bd des Capucines, Paris  
**Ouverture en mai- juin** de sections du PCF pour les révisions du bac / 505 Post bac dans le Vaucluse, en Seine-St-Denis, Oise, Val de Marne..

### Médias

**Mercredi 2 mai, 11 h** : Olivier Dartigolles sera l'invité de Sud Radio  
**Jeudi 3 mai, 10 h** : Olivier Dartigolles sera l'invité de la République LCI sur LCI  
**Vendredi 4 mai, 12 h** : Ian Brossat sera l'invité du Talk Orange/Le Figaro sur Orange.fr ; et lefigaro.fr  
**Vendredi 4 mai, 19 h 30** : Pierre Dharréville sera l'invité des Visiteurs du soir sur LCP (re-diffusion samedi 5 à 9 h)



## A L'INITIATIVE



### Côtes-d'Armor

Des centaines de lycéens se sont mobilisés pour dire non à l'expulsion d'Amina, lycéenne d'origine albanaise, du lycée François Rabelais de Saint-Brieuc. Ils étaient notamment soutenus par le Mouvement jeunes communistes des Côtes-d'Armor, du PCF 22, ainsi que de la sénatrice communiste Christine Prunaud. Une délégation a été reçue à la préfecture après le rassemblement. Affaire à suivre... ✪



### Hautes Pyrénées

Chaîne humaine au barrage du Tech contre la privatisation, avec Marie-Pierre Vieu. ✪



### Haute-Saône

Le repas de la section de Héricourt en Haute-Saône, qui a rassemblé 110 participants. ✪



### Paris

A l'initiative de la fédération PCF Paris, chaîne de solidarité en soutien aux 2 500 migrants et migrantes installés dans un camp improvisé dans des conditions indignes vers la Porte de la Villette.

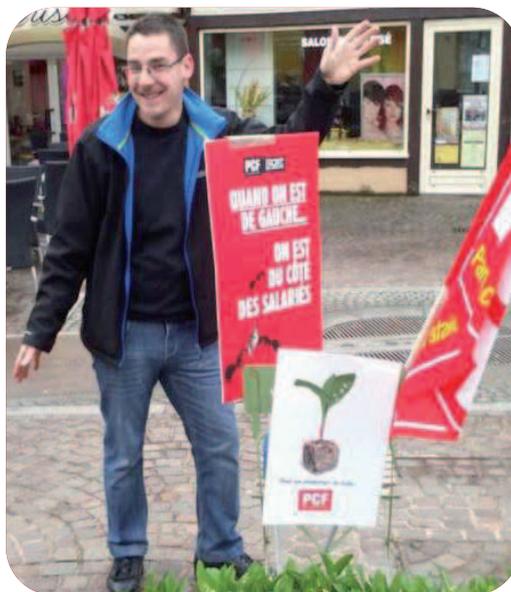
Pour un accueil digne et une France hospitalière et fraternelle, contre la honteuse loi Asile et Immigration.

Prise de parole de Elie Jusselin, collectif PCF Droits des migrants. ✪  
Photos Jean-Louis Olivier



### 1<sup>er</sup> Mai

Partout en France les militants ont proposé le Muguet de la solidarité. ✪



### Seine-Maritime

Un 4-pages hebdomadaire de *l'Humanité* au plus près de l'actualité. Les militants ont désormais à leur disposition chaque semaine un 4-pages dès le vendredi, pour assurer une diffusion sur les points fixes du week-end. Il reprend une sélection d'articles des éditions du journal parus entre le vendredi précédent et le jeudi, ce qui permet une très grande réactivité sur l'actualité. ✪



Mai 1968 - Mai 2018

# Vers de nouvelles conquêtes

Dans une initiative publique, le 15 mai à 19 h, inauguration de deux expositions sur Mai 68 au siège du PCF. Entretien avec Frédérick Genevée, membre du CEN.



**Communistes**

## MAI 1968, COMMENT LE RÉSUMER ?

**FRÉDÉRIK GENEVÉE :** C'est d'abord le plus grand mouvement social de lutte des classes de l'histoire de la France avec une grève qui rassemble entre sept et dix millions de grévistes, un mouvement qui touche l'ensemble des universités. Dans une France qui semblait paralysée par le régime gaulliste, c'est tout un peuple qui aspire à plus de dignité, à de meilleures conditions de travail, un peuple qui aspire à l'égalité et à la liberté et qui entre dans la lutte. 1968, ce n'est pas que la France et la déferlante touche à des degrés divers de nombreux pays aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est. Partout, la volonté d'avoir son mot à dire, d'être partie prenante des décisions s'affirment. En France, les conquêtes de 1968 dans le domaine économique et social sont considérables : augmentation du SMIG et des salaires, reconnaissance légale de la section syndicale d'entreprise et de l'exercice du droit syndical dans l'entreprise, révisions avantageuses des conventions collectives... Au-delà et à plus long terme, mai 1968 permet l'accélération de la démocratisation de l'école, la mixité, le développement du féminisme, rend la jeunesse actrice. Mai 1968, pose aussi la question des rapports entre mouvement social et politique, car si le pouvoir gaulliste réussit dans un premier temps à sortir vainqueur de cette crise, il est obligé à des concessions qui complètent les conquêtes de 1936 et de 1945. Il interroge aussi le rôle des partis politiques et au sens que peuvent prendre les propositions politiques de rassemblement quand tout un peuple se met au mouvement. Le PCF à cette date propose comme débouché le programme commun des forces de gauche, c'était à la fois méconnaître la radicalité qui s'exprime alors dans les usines et les universités, mais c'est aussi ouvrir, pour les années 1970, une perspective politique efficace.

**Communistes**

## QUE NOUS DIT MAI 1968 AUJOURD'HUI ?

**F. G. :** Il se dit beaucoup de choses de mai 1968, d'autant que ses porte-parole auto-désignés comme Daniel Cohn-Bendit sont devenus de chauds partisans du pouvoir et de la politique de Macron. On peut aussi lire parfois, aussi bien à gauche qu'à droite, que mai 1968 serait à l'origine de tous nos maux ; pour la droite, mai 1968 ouvrirait la voie à toutes les licences, à toutes les décadences ; dans une certaine gauche, mai 1968 ouvrirait la voie au pire libéralisme. A ces derniers, je veux leur dire que comme

tout héritage, il est l'enjeu d'une bataille culturelle et politique et qu'il ne faut pas laisser le souvenir d'un tel mouvement aux mains de ses adversaires d'hier et d'aujourd'hui. Macron et les gouvernements qui l'ont précédé se sont acharnés à remettre en cause le socle de protection sociale que les luttes du XX<sup>e</sup> siècle ont permis de conquérir, nous le défendons et nous le transformerons d'abord sur la base de projets d'avenir mais aussi en sachant tirer le meilleur de notre passé de luttes. Il est d'ailleurs remarquable que dans les mouvements sociaux actuels la référence à 68 soit fréquemment utilisée. L'histoire ne se répète pas mais des symboles peuvent traverser les âges.



**Communistes**

## QUELLES INITIATIVES SONT PRÉVUES ?

**F. G. :** La Fondation Gabriel-Péri organise un colloque historique le 2 mai. Pour ce qui le concerne, le PCF va mettre en avant la confrontation entre ce passé et les mouvements d'aujourd'hui. Cela peut se résumer à mai 68-mai 2018, vers de nouvelles conquêtes.

Le 15 mai, à 19 h, en présence de Pierre Laurent, nous inaugurerons deux expositions : l'une du collectionneur Alain Gesgon qui fait l'objet d'un livre qui peut être acheté en souscription ( comedit8@gmail.com ), l'autre de graphistes contemporains initiée par le Phare Boréal. Pendant cette soirée, un atelier de sérigraphie sera proposé. Le soir même, se tiendra un débat avec notamment Louis Boyard, président de l'UNL. Ces expositions seront accompagnées, avec Cinéarchives, de projections de films sur la classe ouvrière en lutte en 1968, d'une carte blanche à *l'Humanité* pour présenter son numéro spécial. Mais la meilleure des célébrations, ce sont les luttes actuelles des cheminots, des étudiants, des Carrefour... et les communistes sont de toutes les mobilisations. ✪

*Propos recueillis par Gérard Streiff*

## Corée : « La voie diplomatique et politique doit gagner »

Après 65 ans de tensions mondiales ininterrompues et à l'issue d'un sommet historique organisé ce vendredi, Kim Jong-un et Moon Jae-in ont assuré qu'un traité de paix entre les deux pays serait signé dans le courant de l'année.

Donald Trump se félicite, mais cette annonce est en fait le signe qu'il a dû céder face à la rationalité nord-coréenne qui l'a contraint à s'adresser directement aux dirigeants de Pyongyang. L'objectif affiché est d'aller à une réunification des deux Corées. Ce sommet est donc d'abord une victoire inter-coréenne.

Pour aboutir à une « dénucléarisation complète » du territoire coréen, la communauté internationale, avec l'ONU et par le biais d'un accord multilatéral, doit reprendre la main pour garantir la sécurité d'un pays réunifié et obtenir le départ définitif des forces américaines dans la région, dont les 28 000 GI estimés en Corée du Sud.

Le PCF se félicite que la voie diplomatique et politique ait ouvert une brèche pour une paix durable dans la région. Cette voie n'aurait-elle pas pu être privilégiée plutôt que celle de la surenchère, risquant ainsi une guerre nucléaire ? ✪

PCF, 27 avril 2018

## INVITATION

**Jeudi 3 mai 2018, à 18:30, Salle des conférences de l'Espace Niemeyer, 2 place du colonel Fabien 75019 - Paris**

### « Alternatives au libre échange »

**On ne compte plus les accords de libre échange de l'Union Européenne discutés et mis en œuvre hors de tout contrôle citoyen, et contre les intérêts des peuples. Imbibés de toutes les tares de la mondialisation capitaliste, ce type d'échange est mauvais pour la planète, mauvais pour l'humain, mauvais pour la paix et la démocratie. Ensemble, nous nous opposons à juste titre aux accords TAFTA et CETA avec l'Amérique du Nord, aux accords scandaleusement asymétriques avec les pays d'Afrique, à l'accord UE-Mercosur avec l'Amérique latine, à ceux signés avec l'Asie, etc.**

**Mais quels principes, quelles mesures de coopération, quels objectifs devraient fonder une politique d'échanges de gauche, au service d'une autre mondialisation ?**

Venez en débattre avec :

**Claudia Haydt, Membre du Bureau Exécutif du Parti de la gauche européenne (Allemagne),**

**Ethan Earle, Membre de la commission internationale de DSA (Etats-Unis),**

**Saïd Sougty, Coordinateur des Relations Internationales de la Voie Démocratique en Europe (Maroc)**

**et Patrick Le Hyaric, Eurodéputé de la GUE-NGL (France)**



Droit au logement

# Encadrer l'activité des plateformes de locations pour de courtes durées

En mars dernier, les sénateurs communistes présentaient une proposition de loi en ce sens. Extraits de l'exposé des motifs.

Le développement des plateformes de locations de biens immobiliers pour de courtes durées s'est développé et accentué ces dernières années dans la capitale, dans les grandes métropoles de province ainsi que dans les zones touristiques. Cette situation pose toute une série de difficultés pour les collectivités concernées et leurs habitants.

Premièrement, en dehors des cas de sous-location de chambre ou de location de courte durée du logement principal, cette pratique a pour conséquence directe de soustraire du marché locatif des logements. Ces pratiques participent également à la hausse des prix du marché immobilier en accroissant le déficit de l'offre par rapport à la demande. De fait, on assiste à un phénomène de désertification des centres-villes des habitants chassés vers la périphérie, pour accueillir la bourgeoisie mondiale de passage. Enfin, beaucoup d'acteurs du tourisme considèrent ces plateformes comme une concurrence déloyale au secteur hôtelier traditionnel qui est astreint à une réglementation plus exigeante.

Aujourd'hui, très concrètement, à Paris, du fait de ces pratiques, 26 % des logements sont soustraits du marché locatif pour les Parisiens et Franciliens dans les quatre premiers arrondissements. Paris est, en effet, devenu la première destination mondiale de ce type de tourisme avec près de 60 000 annonces de logements.

Au regard de la hausse exponentielle des annonces de locations de courte durée, les autorités locales considèrent que ce sont 20 000 logements qui ont été perdus pour la location traditionnelle en cinq ans. Cela représente en moyenne 6 % du parc de logements parisiens.

Par ailleurs, selon la direction de la société Airbnb, le revenu médian constaté à Paris s'élèverait à 2 300 euros pour 33 nuitées par an. Mais ces chiffres cachent en réalité de grandes disparités. En effet, ces plateformes sont de plus en plus utilisées par des professionnels multipropriétaires comme alternative à la location traditionnelle. En effet, il est bien plus rentable et moins contraignant de faire de la location de courte durée de tourisme plutôt que de la location traditionnelle avec les exigences du respect du bail et des droits des locataires.

Une telle démarche, à la différence de la location de chambre par des particuliers pour de courtes durées, accroît le déficit de l'offre de logements locatifs en zone très tendue, ce qui n'est pas acceptable puisque, dans ce cas, le développement de l'offre de logements touristiques s'oppose très directement au droit au logement des habitants des métropoles. Loin de ressembler à la vision idyllique de l'économie collaborative, fondée sur les notions de solidarité, de rencontre

voire même de démarchandisation, les plateformes de type Airbnb prospèrent en réalité sur la crise du logement et offrent à leurs utilisateurs, particulièrement aux utilisateurs professionnels, de nouvelles sources de profits qui échappent aux circuits fiscaux traditionnels.

Le modèle économique de ces plateformes constitue donc l'expression d'une énième dérégulation du secteur du logement et se fonde sur une logique purement capitaliste. Il promeut un modèle « uberisé » du secteur du tourisme. Les profits sont colossaux, y compris pour ces sociétés, puisque l'architecture de ces plateformes repose sur une filialisation importante des activités dont le siège se situe dans des paradis fiscaux, en Irlande pour Airbnb. Il s'agit ainsi pour cette société d'échapper à l'impôt en pratiquant de l'optimisation fiscale, alors même que l'activité et la création de valeur se déroulent en France. Il convient d'agir pour exiger que ces sociétés payent des impôts là où la richesse est produite. (...)

De premières mesures tentent d'organiser un début de régulation de ces activités, mais les auteurs de cette proposition de loi proposent d'aller plus loin dans la régulation de ces activités pour éviter la transformation de logements en meublés de tourisme qui s'oppose clairement à la réalisation du droit au logement.

Ainsi, ne sont pas visées par les dispositions de cette proposition de loi les sous-locations et les locations de résidences principales réelles, pratiques, qui résultent le plus souvent du niveau anormalement haut des loyers. Seules sont visées les locations par les multipropriétaires qui utilisent les plateformes pour contourner la réglementation sur les meublés de tourisme et la fiscalité assise sur cette activité.

Par ailleurs, les auteurs de cette proposition de loi souhaitent voir engagée plus en avant la responsabilité des sociétés qui gèrent ces outils numériques. Plusieurs capitales européennes s'orientent dans la même direction en souhaitant préserver le droit au logement pour leurs habitants. Dans ce cadre, Berlin a purement interdit la location de logements entiers, laissant la seule possibilité de la sous-location de chambre.

Les auteurs de cette proposition de loi exigent enfin que cette production de valeur et de richesse n'échappe pas à l'imposition nationale par des pratiques d'évasion fiscale, que ce soit pour les plateformes comme pour les loueurs, notamment au travers des cartes prépayées mises en place par la plateforme elle-même. La pratique de ces cartes est interdite à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, ce qui est une bonne chose. En parallèle, il convient de soumettre ces plateformes à une imposition qui corresponde réellement au niveau des ressources générées, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. En effet, et pour simple exemple, alors qu'Airbnb est valorisé 31 milliards de dollars à la bourse de New York, cette société a payé moins de 100 000 euros d'impôts en France. Pourtant, avec 9 % de commission sur chaque opération, le site américain aurait gagné environ 100 millions d'euros en 2016. La faiblesse de l'impôt payé par la société est liée au fait que chaque opération est facturée en Irlande. Seules des activités résiduelles sont réalisées en France.

On notera, pour faire face à ces stratégies fiscales des GAFAs, que plusieurs tentatives de réintégration à l'assiette imposable française des bénéfices réalisés en France et détournés à l'étranger ont été tentées. Mais ces initiatives, dont la dernière dans la loi de finances pour 2018, ont échoué, notamment du fait que cette évolution législative, si elle est juste et légitime, s'oppose en droit directement aux conventions fiscales, qui s'imposent à la loi en application de l'article 55 de la Constitution. Il convient donc d'agir pour faire évoluer ces conventions fiscales et, notamment, par une nouvelle définition de la notion d'établissement stable qui permet une imposition des bénéfices là où ils sont réalisés. ❄

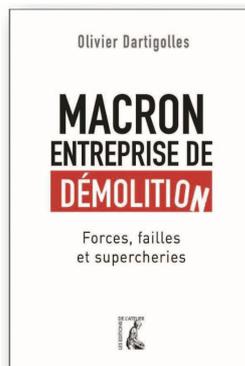
(Le texte intégral est disponible sur le site des sénateurs communistes)

## Marx a raison

« **E**t si les salariés se révoltaient ? », se demande l'économiste Patrick Artus dans son dernier opus. Bonne question d'un homme qu'on a connu volontiers aligné sur le catéchisme libéral. Côté inégalités, on croyait avoir tout vu. Or on découvre en le lisant des chiffres sidérants : « *Le numéro un du classement des gestionnaires de fonds spéculatifs a gagné 1,3 milliard de dollars à lui tout seul en 2017.* » Ou encore : « *Les 25 gestionnaires les mieux payés ont empoché 12 milliards [de dollars] alors même que les investissements du secteur affichaient des résultats très médiocres* » !

Dans le même temps, le livre dénonce « l'hyperflexibilité exigée par les entreprises qui fait que les salariés partagent les risques mais pas les profits ». Il montre que « *le progrès technique est loin d'enrichir les tâches* » et que « *l'envol des profits financiers ne débouche pas sur une dynamique d'investissement productif* ». « *La théorie du ruissellement est une fable* », ajoute-t-il : « *Marx avait raison ! La logique de cette dynamique du capitalisme aboutit nécessairement à l'explosion des inégalités de revenus et à des crises financières.* » Cerise sur le gâteau : le journal qui rend compte de ce livre d'Artus y voit autant de « *motifs de mécontentement de la grande classe des travailleurs des pays riches* ». Là on a un doute. On se dit qu'on lit l'*Huma*. Pas du tout : c'est *Le Figaro* qui cause. Étrange, non ? À croire qu'une sorte d'inquiétude travaille nos bourgeois, pourtant enrichis et macronisés. Comme s'ils avaient peur. Que ça pète ! ❄

Gérard Streiff



### MACRON, ENTREPRISE DE DÉMOLITION

Forces, failles et supercheries  
Olivier Dartigolles (144 pages, 10 €)  
COMMANDE des organisations  
Règlement à l'ordre du PCF à :  
PCF - 2, place du Colonel-Fabien  
75019 Paris  
Prix préférentiel pour les fédérations

Pour des débats autour du livre :  
Alain Feuchot afeuchot@pcf.fr (Tél. :  
01 40 40 11 11)

#### PROCHAINES RENCONTRES AUTOUR DU LIVRE

15 mai, Paris 18  
16 mai, Valence (26)  
17 mai, Périgueux (24)

### SOUSCRIPTION

Je verse : ..... euros

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL ..... Ville .....

Chèque à l'ordre de "ANF PCF"

2 place du Colonel-Fabien • 75167 Paris Cedex 19

<http://adhesion.pcf.fr/soutenir>

Si vous êtes imposable vous pouvez déduire 66 % de ce montant.

#### PROGRAMME DES ASSISES COMMUNISTES SUR L'ÉCOLOGIE VENDREDI 4 MAI, 18 H - 21 H

Le grand débat, Écologie, enjeux de classe, écommunisme SAMEDI 5 MAI, 9 H - 18 H

7 ateliers débat/action, pour approfondir, enrichir, proposer

- Une alimentation saine, de qualité et accessible à tou-te-s
- Assez des inégalités : droit à la qualité de vie dans les quartiers populaires
- Urgence climatique ? toujours d'actualité !
- Europe : amplifier les convergences environnementales
- Quel mix énergétique en France, en Europe et dans le monde ?
- Une politique nationale d'aménagement du territoire pour préserver les êtres humains et la nature
- Nouveau mode de production et nouveaux pouvoirs dans l'entreprise : la parole aux salarié-e-s et aux citoyen-ne-s

Espace Niemeyer - siège du Parti communiste français  
2, place du Colonel-Fabien, 75019 Paris